



**ATELIER DE VALIDATION DU PLAN  
DE FORMATION SOUS-REGIONAL  
AUX EMPLOIS DE LA GESTION DES AIRES PROTEGEES  
D'AFRIQUE CENTRALE  
Douala, 2 – 4 septembre 2009**

=====

**TERMES DE REFERENCE DES TRAVAUX DE LA  
SEQUENCE IV SUR L'EXAMEN DES PROPOSITIONS  
D'INSTITUTIONS DE FORMATION**



## TABLE DE MATIÈRES

<b>I. OBJECTIFS DE LA SEQUENCE ET ORGANISATION DES TRAVAUX .....</b>	<b>3</b>
<b>II. TACHES A FAIRE PAR GROUPE .....</b>	<b>3</b>
<b>III. NOTES DE RAPPEL SUR LES INSTITUTIONS DE FORMATION .....</b>	<b>4</b>
3.1. LES INSTITUTIONS DE FORMATION DONT LES OFFRES ONT ETE EXAMINEES .....	4
3.2. LES STRUCTURES PROPOSEES POUR LES FORMATIONS DE SPECIALISATION.....	4
3.3. LES INSTITUTIONS PROPOSEES POUR LA FORMATION CONTINUE .....	6
L'ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS (ENEF) DE CAP ESTÉRIAS AU GABON .....	9
<b>ANNEXES : NOTES DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DES INSTITUTIONS DE FORMATION .....</b>	<b>1</b>
L'ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS (ENEF) DE CAP ESTÉRIAS AU GABON .....	9
L'ECOLE DE FAUNE DE GAROUA (EFG) AU CAMEROUN.....	10
LE COMPLEXE D'ALPHONSE MAKANGA MISSANDZOU (CEDAMM) DE LA LOPÉ AU GABON ....	11
LE DÉPARTEMENT « EAUX ET FORÊTS » DE LA FACULTÉ DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE KISANGANI .....	12
L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES DE GESTION (INSG) DE LIBREVILLE AU GABON.....	13

## OBJECTIFS DE LA SEQUENCE ET ORGANISATION DES TRAVAUX

### Objectifs de la séquence

- ♣ Examiner les propositions d'institutions de formation
- ♣ Formuler les recommandations utiles

### ♣ Organisation des travaux

- i. En séance plénière, les termes de références sont présentés et expliqués aux participants
- ii. Une répartition des participants est faite en trois groupes, chaque groupe comprenant des participants des différents pays et occupants différents emplois

### TACHES A FAIRE PAR GROUPE

- i. S'organiser : choisir un président de groupe, un rapporteur (et son adjoint ?)
- ii. Examiner les propositions faites sur :
  - ♣ les institutions de formation de spécialisation : **-i-** ENEF de Cap Estérias du Gabon pour cycle d'ingénieur de conception spécialité «aménagement des aires protégées» **-ii-** Ecole de Faune de Garoua (EFG) au Cameroun pour un cycle licence professionnelle «gestion des aires protégées», **-iii-** EFG pour formation des éco gardes pour 5 mois, **-iv-** l'ouverture d'un cycle de formation d'éco guide de niveau BTS (bac+2)
  - ♣ les centres de formation continue préconisés : CEDAMM de la Lopé au Gabon, Département des Eaux et Forêts de la Faculté d'Agronomie de Université de Kisangani, et EFGet faire des propositions et recommandations utiles.
- iii. Faire un rapport détaillé et le présenter en plénière

Durée de la séquence : 3h30 dont 2h pour les travaux de groupes et 1h30 pour les présentations en séance plénière

## NOTES DE RAPPEL SUR LES INSTITUTIONS DE FORMATION

### 1.1. Les institutions de formation dont les offres ont été examinées

Il s'agit des structures de formation diplômante et de formation continue aux emplois-types dont les référentiels ont été élaborés au cours de la phase II de l'étude, en raison de leurs rôles stratégiques dans l'impulsion d'une meilleure gestion des aires protégées dans le contexte de l'Afrique centrale. Les structures ci-après ont été identifiées au départ pour être visitées.

#### Au Gabon

L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) de Cap Estérias

Le Centre de formation Continue de la Lopé (CEDDAMM)

L'Institut National des Sciences de Gestion (INSG)

#### Au Cameroun

Le Département Foresterie de l'Université de Dschang

L'Ecole de Faune de Garoua (EFG)

#### Au Congo

L'Institut du Développement Rural (IDR) de l'Université Mariem NGouabi

#### En République Démocratique du Congo

Le Département de l'Environnement de la Faculté des Sciences de l'Université de Kinshasa

L'Ecole Régionale post – universitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT)

De toutes ces structures, deux sont retenues en raison de leur offre en formation continue : le CEDAMM de la Lopé et l'INSG, toutes deux basées au Gabon.

Outre ces institutions de formation, d'autres institutions membres du RIFFEAC ont été invitées à remplir un formulaire par voie de courrier électronique et à les retourner au Secrétariat Général pour les besoins de l'étude. Mais le taux de retour de cette voie est très faible pour le moment de la rédaction du présent rapport provisoire (avril 2009) : une seule institution sur une dizaine, la faculté des sciences agronomiques de l'Université de Kisangani en RDC a réagi.

### 1.2. Les structures proposées pour les formations de spécialisation

#### **Par rapport à la formation des cadres en charge de la gestion des aires protégées (bac + 3 au moins)**

Le besoin d'une expertise plus relevée en matière de gestion des aires protégées, capable de porter les activités de conception et de pilotage des politiques et stratégies dans les structures centrales, ainsi que les fonctions de coordination et d'exécution opérationnelles sur le terrain est fortement ressentie.

Au regard des niveaux et compétences requis pour occuper les emplois cadres de niveau licence (Bac + 3) et les emplois cadres de niveau ingénieur de conception (Bac + 5), deux institutions ont des offres de formation qui les prédisposent à jouer des rôles importants dans

le développement de l'expertise souhaitée : l'ENEF de Cap-Estérias au Gabon et l'Ecole de Faune de Garoua au Cameroun.

L'ENEF de Cap Estérias a ouvert un cycle d'ingénieur des Eaux et Forêts avec une spécialité « aménagement des aires protégées », assortie d'un référentiel de formation couvrant dans une large mesure les champs des compétences attendues des gestionnaires des aires protégées de niveau supérieur

Quant à la seconde, l'Ecole de Faune de Garoua, elle jouit d'une réputation depuis plus de trois décennies pour son orientation claire et pour la qualité de ses activités pédagogiques. Son expérience dans la formation aux cycles C et B constitue une situation favorable pour abriter une formation de niveau licence professionnelle en gestion des aires protégées. Il s'agirait de relever le niveau de la formation du cycle B en un niveau de licence (bac + 3) ou de créer ce cycle, si l'on sent tient aux emplois-types retenus dans les aires protégées.

En retenant ces deux institutions pour développer les formations de spécialisation des cadres supérieurs, on établirait les passerelles nécessaires permettant aux détenteurs du diplôme de licence de l'EFG de pouvoir, après quelques années d'expérience professionnelles, poursuivre la formation de cycle d'ingénieur de conception option « aménagement des aires protégées » à l'ENEF de Cap-Estérias.

### **Par rapport à la formation des écogardes**

Dans un souci d'harmonisation de la formation des éco gardes dans la sous région, il est proposé que l'EFG abrite la formation initiale des éco gardes pour favoriser l'atteinte des compétences visées selon les référentiels associés à l'emploi.

### **Par rapport à la formation des écouguides**

La formation des éco-guides n'est pas encore structurée dans la sous-région. Ce métier est pourtant d'un intérêt majeur pour la promotion de l'écotourisme, un des axes stratégiques de valorisation des aires protégées.

L'absence de statut juridique ne favorise pas la mise en place d'une formation structurée d'éco guide dans le sens d'une professionnalisation du métier.

La définition d'un statut juridique de l'éco guide par les ministères compétents en charge du tourisme, précisant les attributions qui lui sont confiées, les conditions requises pour accéder à ce métier et le niveau de formation favorisera la mise en place d'une formation diplômante conséquente.

La mise en place d'une telle formation pourrait être envisagée avec l'Institut National des Sciences de Gestion de Libreville, cette structure ayant déjà ouvert un cycle de licence professionnelle en gestion touristique et environnementale. Mais il faut prospecter davantage dans les autres pays, et vérifier l'intérêt du secteur privé.

Au demeurant, on peut prévoir deux niveaux d'éco guides : les diplômés issus de l'école de formation qui assureront des prestations de qualité à la satisfaction des touristes exigeants dans la qualité des prestations, et les éco guides locaux, issus des villages riverains, formés sur le tas.

### 3.3. Les institutions proposées pour la formation continue

La formation professionnelle continue est ici prise au sens des sessions de formation (ou ateliers et séminaires) permettant aux bénéficiaires d'accroître leurs compétences professionnelles à leurs postes de travail. Ces actions de formation sont sanctionnées (ou pas) par une attestation ou certificat. Ne sont pas donc pas ici prises en compte les formations continues des professionnels leur permettant d'accéder à un diplôme donné.

Les structures de formation continue orientées sur le sous secteur des aires protégées en Afrique centrale ne sont pas légion. On a principalement :

- i. Le Complexe Educatif d'Alphonse Makanga Missandzou (CEDAMM) de la Lopé en République Gabonaise. Ce centre est créé en 2004 pour la formation continue des personnels travaillant dans les aires protégées par l'ONG WCS, très active dans le domaine des aires protégées. Le Centre est le résultat de la nécessité de structurer les activités de formation dont l'importance apparaissait de plus en plus évidente pour les acteurs des parcs nationaux. Après quatre années de fonctionnement, le CEDAMM se lance en 2009 dans une stratégie de conquête du marché sous régional par l'édition et la diffusion d'un premier catalogue sur une vingtaine de thèmes, très variés, et destinés aux cadres supérieurs, mais aussi aux agents de terrain.
- ii. Les offres de formation continue des institutions de formation initiale

Percevant la nécessité de la formation continue pour recycler ou contribuer au perfectionnement des personnels en activité, la plupart des institutions de formation (dont l'ERAIFT, l'UNIKIS, l'ENEF de Cap-Estérias, l'Ecole de faune de Garoua,...) font des prestations au profit des demandeurs pour autant que la demande s'inscrit dans leur champ de compétences. Il s'en suit que :

- o L'activité de formation continue dans ces institutions de formation n'est pas structurée. Dans le meilleur des cas où une personne est responsabilisée, elle en a la charge en sus des ses autres occupations d'enseignement et/ou d'administration, ce qui conduit à une gestion très secondaire de l'activité de formation continue.
- o La démarche commerciale auprès des éventuels donneurs d'ordres par une analyse des besoins en formation est inexistante, l'essentiel des organismes de formation se contentant de répondre aux sollicitations des prescripteurs, sans action visant à susciter la demande.

En considérant les acquis des différentes structures examinées, trois structures pourront être retenues pour le développement de la formation continue au profit des gestionnaires des aires protégées dans les pays membres du RAPAC :

- i. Le CEDAMM de la Lopé en République Gabonaise, avec son support terrain qu'est le parc national de la Lopé
- ii. La Faculté des Sciences Agronomiques de l'UNIKIS en RDC, avec ses sites terrains que sont la réserve de faune à Okapi, le parc national de Maiko et le parc national de la Garamba
- iii. L'Ecole de Faune de Garoua, avec son support terrain, le parc national de la Bénoué.

Des mesures de renforcement des capacités de ses structures sont proposées.

En ce qui concerne les structures formant aux compétences managériales des gestionnaires des aires protégées l'INSG de Libreville peut être mise à contribution. Cependant, un recensement plus exhaustif de ce type d'institution est nécessaire dans la sous-région.

.

**ANNEXES : NOTES DE PRESENTATION  
SYNTHETIQUE DES INSTITUTIONS DE  
FORMATION**

## L'ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS (ENEF) DE CAP ESTÉRIAS AU GABON

Dénomination	Ecole Nationale des Eaux et Forêts du Gabon (ENEF), créée en 1953
Objectifs de formation	Former les cadres de niveaux moyen, supérieur et post universitaire dans les domaines de la foresterie, de la pêche, de l'aquaculture, de la gestion de la faune, des aires protégées et de l'environnement.
Cycles et options/spécialités de formation et durées	<p>1. Cycle moyen -Section des agents techniques formés en deux ans après le BEPC</p> <p>2 Cycle supérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Section des Ingénieurs des Travaux des Eaux et Forêts formés en trois ans pour les professionnels titulaires du diplôme d'adjoint technique ou les jeunes bacheliers des C, D ou E</li> <li>o Section des ingénieurs de conception formés en trois ans après le diplôme d'ingénieur de techniques ou l'équivalent d'un diplôme universitaire de niveau Bac+2 ans. Des options sont ouvertes dans cette section, dont la l'option « Aménagement des aires protégées » dont la première promotion est sortie en juin 2008, 6 sur 15 au total</li> <li>o Section post universitaire : DESS en Traitement numérique de l'information géographique, en Evaluations environnementales et en économie forestière (Cette section est logée à l'Institut National des Sciences de Gestion (co-habilitation avec cet institut)</li> </ul> <p>L'ENEF a un projet d'établissement, devant la faire évoluer en Institut de Formation des Eaux, des Forêts et de l'Environnement (ISEFE) formant uniquement des cadres supérieurs</p>
Produits de la formation et Nombre par an	En moyenne l'ENEF forme environ 30 agents techniques, 15 à 25 ingénieurs des travaux et 15 à 20 ingénieurs de conception par an. Les DESS sont à la carte.
Points forts de l'institution et de la formation par rapport aux compétences attendus des gestionnaires des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>o L'ouverture d'options/spécialisation dont l'option « aménagement des aires protégées » traduit un intérêt bien marqué pour le sous secteur</li> <li>o Les travaux pratiques couvrent 40% des cours</li> <li>o Formation davantage orientée vers les activités professionnelles futures</li> <li>o Un laboratoire performant de géomatique, les formations au SIG sont intéressantes pour la gestion des aires protégées.</li> </ul>
Points faibles de la formation par rapport aux compétences attendus des gestionnaires des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>o En dehors de la section ingénieur de conception, les formations à l'ENEF sont généralistes, surtout orientées vers l'exploitation forestière et consacrent peu du temps à la gestion des aires protégées (40 h).</li> <li>o Un seul enseignant spécialisé permanent en gestion de la faune</li> <li>o Pas assez de recul pour la formation de spécialisation</li> <li>o Pas de formation continue à la carte en matière de gestion des APs</li> </ul>
Acquis utilisables en matière de formation en APs	Le laboratoire de géomatique (les experts et l'équipement) peut servir valablement pour la production d'outils SIG et pour la formation
Conclusions	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La formation d'ingénieurs en option « aménagement des APs » mérite d'être encouragée. Elle devra être suivie, de même que les sortants.</li> <li>2. L'ENEF n'est pas intéressée pour des actions de formation continue à la carte en matière de GAP. Elle serait plus apte dans l'exploitation forestière</li> </ol>

## L'ECOLE DE FAUNE DE GAROUA (EFG) AU CAMEROUN

Dénomination de l'institution et date de création	Ecole pour la formation de spécialistes de la faune, créée le 25 juillet 1972
Objectifs de formation	<p>Contribuer à la conservation de l'environnement et de la diversité biologique en Afrique par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la formation des cadres de tous les niveaux des administrations étatiques et du secteur privé</li> <li>○ la promotion de l'éducation environnementale pour permettre aux populations locales de tirer profit de la conservation pour leur bien être et pour celui des générations futures</li> <li>○ la recherche –action pour mieux actualiser les contenus de formation en vue de rendre le diplômé capable de relever les défis actuels</li> </ul>
Cycles et options/spécialités de formation et durées	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cycle B : formation de deux années à partir du BAC</li> <li>○ Cycles C : : formation de deux années à partir du niveau de la classe de 1ere des Lycées</li> <li>○ Formation post académique de 6 mois pour cadres ayant le niveau de la licence</li> <li>○ Formation continue à la carte</li> </ul>
Produits de la formation et Nombre par an	Spécialistes de Faune de cycle B ou de cycle C
Points forts de l'institution et de la formation par rapport aux compétences attendues des gestionnaires des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ un important volume horaire (2150h) dont 50 % pour les travaux pratiques</li> <li>○ Laboratoire bien équipé dans l'ensemble et infrastructures immobilières correctes (dortoirs, salles de cours etc)</li> <li>○ L'école est entourée des aires protégées qui constituent de précieux supports terrain</li> <li>○ Un corps enseignant motivé</li> <li>○ Institution jouissant d'une notoriété incontestable pour la qualité de sa formation en matière de gestion de la faune, dans la sous région et même au-delà (Afrique de l'Ouest notamment)</li> </ul>
Points faibles de la formation par rapport aux compétences attendues des gestionnaires des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réduction sensible du nombre d'enseignants permanents, relève non totalement assurée/Corps enseignant vieillissant</li> <li>○ Retrait presque total des bailleurs de fonds entraînant une baisse drastique du nombre de bourses pour les étudiants</li> <li>○ Cycle supérieur non existant</li> <li>○ Formation continue à la carte, mais pas structurée</li> </ul>
Acquis utilisables en matière de formation	Les enseignants actuellement en place et les vacataires peuvent encore dispenser les cours en B et C
Conclusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cette école peut jouer un rôle stratégique dans le développement des compétences en gestion des aires protégées en Afrique Centrale, elle est la plus expérimentée, elle dispose d'infrastructures et d'équipements,</li> <li>○ Mérite d'ouvrir un cycle de formation de niveau plus élevée (Bac + 3 par exemple) et de structurer son activité de formation continue</li> <li>○ Peut assurer une formation intégrée technique et militaire des éco gardes pour les pays de la sous région</li> </ul>

## LE COMPLEXE D'ALPHONSE MAKANGA MISSANDZOU (CEDAMM) DE LA LOPE AU GABON

Dénomination de l'institution et date de création	Complexe Educatif d'Alphonse Makanga Missandzou (CEDAMM), créé en 2004 pour la formation continue des professionnels dans le domaine des aires protégées
Objectifs de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ valoriser les résultats de la station de recherche sur les gorilles et chimpanzés</li> <li>○ renforcer les capacités des agents qui travaillent dans la conservation des ressources naturelles et des opérateurs économiques soucieux du développement durable</li> </ul>
Cycles et options/spécialités de formation et durées	Formation continue à la carte à dont la durée est fonction de la demande. Offre de formation sur une vingtaine de thèmes à partir de 2009 : Ex. technique de navigation en forêt, collecte de données sur les grands mammifères, utilisation de logiciels de cartographie numérique, Gestion participative des RN, Montage de projets et recherche de financements, conservation de la ressources littorale et marine, Ecotourisme dans une AP,...
Produits de la formation et Nombre par an	Agents formés ou recyclés L'effectif sera fonction de la demande
Points forts de l'institution et de la formation par rapport aux compétences attendues des gestionnaires des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Est l'aboutissement d'une activité menée depuis une quinzaine d'années par l'ONG WCS active dans le sous secteur des aires protégées</li> <li>○ Une expertise disponible au sein de l'ONG et des ses partenaires</li> <li>○ Un parc national, celui de la Lopé, site d'excellence comme support terrain pour les activités pédagogiques</li> <li>○ Présence de deux stations de recherche, l'une sur les gorilles et chimpanzé et l'autre sur l'éco tourisme et l'habitué des gorilles</li> <li>○ Implication effective de l'ONG et du Centre dans la formation continue d'agents de différents niveaux, cadres et écogardes</li> <li>○ Salle informatique, connexion internet fonctionnelle</li> <li>○ Logistique minimum disponible pour hébergement et restauration de 16 personnes</li> <li>○ Mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de développement de son activité par l'édition et la diffusion en 2009 d'une offre de formation de 22 modules sous plaquette</li> <li>○ Présence d'une équipe spécifique chargée de l'activité : un directeur et ses deux assistants de niveaux Bac et appui d'un conseiller technique</li> </ul>
Points faibles de l'institution et de la formation par rapport aux compétences attendues des gestionnaires des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Offre de formation construite à partir de l'expérience et des compétences internes de la structure et non pas après une analyse conséquente de la demande en formation</li> <li>○ Salle de formation exigüe (bureau transformé en salle)</li> <li>○ Logistique d'hébergement pas très commode pour adultes et professionnels cadres supérieurs (chambres à deux lits), restaurant exigü,...</li> </ul>
Acquis utilisables en matière de formation dans le sous secteur des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Expertise du centre, de l'ONG de tutelle, des centres de recherche et autres partenaires locaux, à Libreville et autres pays</li> <li>○ Les supports pédagogiques déjà mis au point</li> <li>○ Un parc national servant de support terrain</li> <li>○ Amorce d'une stratégie de conquête du marché de la formation</li> </ul>
Conclusion	Ce centre peut jouer un rôle important dans la formation continue des acteurs de gestion des aires protégées au niveau de la sous région. Il mérite que soient mises en œuvre des mesures de renforcement des capacités des membres de l'équipe, et de la logistique, pour une gestion professionnalisée de l'activité

**LE DÉPARTEMENT « EAUX ET FORÊTS » DE LA FACULTÉ DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE KISANGANI**

Dénomination de l'institution et date de création	L'orientation « Eaux et Forêts » de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université de Kisangani, créée en 2000, même si la création de l'UNIKIS remonte aux années 1964
Objectifs de formation	Former des cadres compétents pour les besoins de développement rural du pays et les activités d'enseignement et de recherche scientifiques
Cycles et options/spécialités de formation et durées	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cycle de Graduat : 3 années d'études à l'issue de laquelle le candidat formé est proclamé « Gradué en ... »</li> <li>○ Cycle de Licence ou d'ingénieur : deux années d'étude à l'issue de laquelle le candidat formé est proclamé « Licencié en ... ou ingénieur agronome en ... ».</li> <li>○ Cycle de DEA ou Master : deux années d'étude à l'issue de laquelle le candidat formé obtient un « diplôme de troisième cycle » lui donnant droit à poursuivre les études doctorales.</li> <li>○ Le Doctorat : se termine autour de 3 à 4 ans.</li> </ul>
Produits de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 50 à 60 graduats en gestion des ressources naturelles par an</li> <li>○ 25 à 30 licenciés par an</li> <li>○ 10 à 15 DEA et Master par an en gestion des ressources naturelles</li> </ul>
Points forts de l'institution et de la formation par rapport aux compétences attendues des gestionnaires des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ De nombreux spécialistes en interne et chez les partenaires locaux (WWF, WCS, ...) et les partenaires extérieurs (ULB,</li> <li>○ Infrastructures de formation en ville</li> <li>○ Salle informatique de 20 postes avec connexion internet</li> <li>○ Infrastructures de formation et d'hébergement sur sites terrains</li> <li>○ Des sites terrain pertinents : Réserve de Faune à Okapi située à Epulu à environ 460 km du centre ville, le parc National de Maiko dans son secteur de Lubutu, situé à 250 km de la ville et le parc national de la Garamba vers Isiro, environ 400 km de la ville.</li> <li>○ Formation continue à la carte</li> </ul>
Points faibles de la formation par rapport aux compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation initiale généraliste de gestionnaires des ressources naturelles, pas orientées spécifiquement sur les aires protégées</li> <li>○ Pas de site d'hébergement propre à l'institution en ville</li> <li>○</li> </ul>
Acquis utilisables en matière de formation dans le sous secteur des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les spécialistes de l'institution et des partenaires</li> <li>○ Les sites terrain et leurs infrastructures de formation et d'hébergement</li> <li>○ Le positionnement stratégique de l'institution par rapport aux gestionnaires terrain des aires protégées</li> </ul>
Conclusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cette institution mérite d'être un pool de développement de la formation au profit des gestionnaires des aires protégées, pour la RDC et le Congo.</li> <li>○ Des mesures de renforcement de ses capacités seront proposées</li> </ul>

## L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES DE GESTION (INSG) DE LIBREVILLE AU GABON

Dénomination de l'institution et date de création	Institut National des Sciences de Gestion (INSG)
Objectifs de formation	Former des cadres compétents capables d'apporter des innovations aux emplois du secondaire et du tertiaire pour de meilleurs rendements des entreprises publiques et privées du Gabon et de l'Afrique
Cycles et options/spécialités de formation et durées	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 6 licences professionnelles : Marketing et Commerce international, Gestion des Finances et Comptabilité, Gestion Touristique et environnementale, Gestion des Organismes et Sécurité Sociale, Gestion de Vente et Commercialisation Publicitaire, Gestion en Management des opérations Internationales, Gestion, Comptabilité, Contrôle et Audit, Gestion des Banques et Finances, Gestion des Assurances</li> <li>○ 4 Master : Master recherche en sciences de gestion, Master professionnel en .Marketing et Gestion Commerciale, en Finance et en Comptabilité et Audit</li> <li>○ Un DESS en économie forestière en partenariat avec l'ENEF de Cap Estérias</li> <li>○ Des études doctorales sont prévues, mais n'ont pas encore débuté</li> <li>○ Des activités de formation continue de deux types : une activité de formation continue diplômante (pour des professionnels) et une activité de formation continue à la carte (sessions de formation de quelques jours à quelques semaines selon les besoins en formation des clients)</li> </ul>
Points forts de l'institution et de la formation par rapport aux compétences attendus des gestionnaires des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une offre de formation touchant aux champs de compétences transversales dont les gestionnaires des aires protégées ont besoin (management de projet, gestion des ressources humaines, gestion d'entreprise, gestion financière, communication, tourisme, ...)</li> <li>○ Des spécialistes en interne et dans son réseau de partenaires</li> <li>○ Un département formation continue chargé de la gestion des activités</li> <li>○ Une excellente ouverture sur la gestion des ressources naturelles et le tourisme</li> <li>○ Activités pédagogiques considérées professionnalisantes en raison d'une forte implication des milieux professionnels (stages, interventions diverses dans les formations)</li> </ul>
Points faibles de l'institution et de la formation par rapport aux compétences attendus des gestionnaires des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ne s'est pas encore inscrite dans une logique de conquête du marché de la formation continue</li> </ul>
Acquis utilisables en matière de formation dans le sous secteur des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Expertise du centre dans les formations de management</li> <li>○ L'expertise de l'institut dans les formations du tourisme pour monter éventuellement une formation de guide touristique dans des conditions de formalisation du métier</li> <li>○ L'expertise de l'institution pour contribuer à cerner les impacts économiques de la gestion des aires protégées (par les stages des étudiants, les activités d'études, de recherche,...) dans le cadre du DESS en économie forestière</li> </ul>
Conclusion	Peut être un partenaire des institutions de gestion des APs pour le développement des compétences en management, pour la mise en place d'une formation structurée d'écoguide, et pour l'évaluation des contributions des aires protégées aux économies nationales et locales